

## **Procès Verbal du Conseil Municipal du 31 mars 2015 à 20 h 30**

L'an deux mil quinze, le trente et un mars, le Conseil Municipal de la commune de **TOURNON D'AGENAIS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Didier BALSAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **24 mars 2015**

**PRÉSENTS** : Mesdames Annie ROBEILLO, Patricia LABAT QUINTARD, Martine MUSQUI et Messieurs Romain VIALATTE, Patrick LONGUESSE, Christian LAYTOU, Serge TIRA, Didier BALSAC, Ghislain PHILIP, Jean Claude LOUIT et Stéphane GONDAL

**EXCUSEES** : Mme. Françoise SALAVER, Françoise MIRABEL et Brigitte CAPDENAT  
M. Dominique VEYRAC

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Martine MUSQUI

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections à apporter au dernier procès verbal de séance.

En l'absence de remarque, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### **1/OBJET : FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après présentation du Compte Administratif par Monsieur Serge TIRA, 1er Adjoint, ce dernier demande à l'Assemblée délibérante de l'approuver .

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur Serge TIRA, délibère et à l'unanimité:**

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2014

### **2/OBJET : FINANCES – TAUX D'IMPOSITION 2015**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que les taux d'imposition n'ont pas été revus depuis de nombreuses années. Il précise également que la bonne santé financière de la Commune ne justifie pas selon lui de les revoir à la hausse, mais que les inconnues qui planent sur les dotations de l'État ne permettent pas de les baisser.

En conséquence il propose le maintien des taux.

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**

- **DECIDE** le maintien des taux d'imposition.

### **3/OBJET : FINANCES – COMMUNE – VOTE DU BUDGET 2015**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de Budget de la Commune pour l'année 2015.

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**  
– **ACCEPTE** le budget primitif 2015 tel que présenté

**4/OBJET : FINANCES – SPIC - COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Après présentation du Compte Administratif par Monsieur Serge TIRA, 1er Adjoint, ce dernier demande à l'Assemblée délibérante de l'approuver .

**Le conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur Serge TIRA, délibère et à l'unanimité:**

- **APPROUVE** le Compte Administratif du SPIC pour 2014

**5/OBJET : FINANCES – SPIC – VOTE DU BUDGET 2015**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante le projet de Budget du SPIC pour l'année 2015.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le budget primitif 2015 tel que présenté

**6/OBJET : FINANCE – TAXE D'AMENAGEMENT**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de redélibérer sur la Taxe d'Aménagement, une coquille s'étant glissée dans la délibération du 18/02/2015. La délibération évoquait la Taxe Locale d'Équipement à lieu de la Taxe d'Aménagement.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **ANNULE** la délibération du 18/02/2015
- **FIXE** la taxe d'Aménagement comme prévu le 18/02/2015

**7/OBJET : ETUDE D'ACCESSIBILITE**

Monsieur Stéphane GONDAL présente les devis relatifs à la réalisation d'une étude concernant l'accessibilité des bâtiments et lieux publics.

Il propose de retenir la prestation de la société AC2i pour un montant de 4470€ TTC

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur Stéphane GONDAL, délibère, et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le devis de la société AC2i d'un montant de 4470€ TTC

**8/OBJET : CONSULTATION PLUI**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le 12/02/2015, le Conseil

communautaire a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLU de Fumel Communauté à 40 voix pour et 2 contre.

Le dossier a été transmis aux personnes publiques associées, au préfet saisi en qualité d'autorité environnementale, à la CDPENAF, au Comité régional de l'Habitat ainsi qu'aux Communes afin de recueillir leur avis sur le projet de PLU arrêté.

En application de l'article L.123-18 du Code de l'Urbanisme, il est demandé au Conseil de bien vouloir donner un avis sur le projet de PLU

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **EMET** un avis favorable sur le projet de PLU de Fumel Communauté tel qu'il a été remis le 27 février 2015
- **PROPOSE** un ajustement mineur qui ne changent pas l'économie générale du projet comme présenté sur le plan joint en annexe de la délibération.

### **9/OBJET : URBANISME - Bornage**

Monsieur Stéphane GONDAL quitte la salle.

Monsieur le Maire rappelle aux élus que pour réaliser le rond point indispensable à la base de loisirs, il est nécessaire de procéder l'acquisition foncière de parcelles privées. La première est celle de Monsieur GONDAL. Monsieur le Maire donne lecture de l'acte de bornage.

Il propose d'acquérir cette parcelle pour la somme symbolique de 50€, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de la Commune.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** l'acquisition de la parcelle B 1114b pour la somme de 50€
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

### **10/OBJET : ADMINISTRATION – SIVU de transport Scolaire**

Monsieur le Maire donne lecture aux élus du courrier du SIVUTS demandant de délibérer sur le départ de la Commune de BAJAMONT du syndicat.

Il propose au Conseil d'accepter le retrait de cette commune.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** le retrait de la Commune de BAJAMONT du SIVUTS
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

### **11/OBJET : MATERIEL – Achat d'un compresseur**

Monsieur le Maire propose aux élus d'acquérir un compresseur. Il donne lecture des devis et propose de retenir celui de la société Pôle Vert d'un montant de 319,00€ TTC.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame Martine MUSQUI, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** l'acquisition d'un compresseur auprès de la société Pôle Vert pour un montant de 319€ TTC
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

### **12/OBJET : MATERIEL – Acquisition de Gobelets**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame MUSQUI qui propose d'acheter des gobelets recyclables pour les manifestations municipales. Elle donne lecture du devis de la société ECOLOCUP de 221,95€ TTC.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE d'accepter** le devis de la société ECOLOCUP d'un montant de 221,95€ TTC pour l'acquisition de verres recyclables
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

### **13/OBJET : MATERIEL – Fournitures de la salle de sport**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur G. PHILIP qui rappelle aux élus que des travaux de peintures sont nécessaires à la salle de sport. Les bénévoles de associations s'engagent à tracer les lignes si la Mairie fournit la peinture pour un montant de 111,11€ TTC.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur G. PHILIP, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'acheter pour 111,11€ de peinture auprès de la société LAURENT TOUT FAUIRE
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

### **14/OBJET : TRAVAUX – Éclairage public**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur S. TIRA qui explique à l'assemblée délibérante le projet de modernisation de l'éclairage public présenté par le SDEE.

Il donne lecture des 2 devis pour :

- l'extérieur de la bastide pour 17152€ TTC dont 7885,50€ à la charge de la Commune
- l'intérieur de la bastide pour 88335,60€ TTC dont 46085,25€ à la charge de la Commune

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur S. TIRA, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de réaliser les travaux d'éclairage public comme présenté par le SDEE
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération
- **PRECISE** que ces sommes sont inscrites au Budget 2015

### **15/OBJET : TRAVAUX – Salle des Associations**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée délibérante la nécessité de doter les portes de la salle des associations de fermes portes. Il donne lecture du devis de la société SAS Jean Marc GABARRE d'un montant de 170€ HT l'unité. Il précise que 2 fermes portes sont nécessaires.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'installer deux fermes portes à la salle des associations pour un montant de 340€ HT
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

**16/OBJET : TRAVAUX – Peinture au sol**

Monsieur le Maire donne explication à l'assemblée délibérante que des travaux de peintures au sol sont nécessaires. Il donne lecture des devis réalisés pour cette opération et propose de retenir celui de la société SOLTECHNIC pour un montant de 830€ HT.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'accepter le devis de la société SOLTECHNIC d'un montant de 830,00€ HT pour des travaux de peinture au sol
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

**17/OBJET : TRAVAUX – Fossé PINTO**

Monsieur le Maire expose les difficultés d'évacuation de l'eau pluviale sur le domaine public en bordure du local de Monsieur PINTO. Il précise que ce dernier est régulièrement inondé et propose d'améliorer l'évacuation des eaux par la réalisation d'un fossé. Il donne lecture du devis de la société JMT Construction pour un montant de 1692,00€ TTC

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE d'accepter** le devis de la société JMT Construction d'un montant de 1692,00€ TTC pour la réalisation d'un fossé
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

**18/OBJET : TRAVAUX - Élagage**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la campagne d'entretien des accotements 2015 va prochainement commencer. Il donne lecture du devis de la CUMA de BOURLENS qui se propose de réaliser ces travaux.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'accepter le devis de la CUMA de BOURLENS pour réaliser les travaux d'entretien des accotements
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

**19/OBJET : PERSONNEL – Création de poste**

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à Temps Complet à compter du 1er juillet 2015 en vue de pourvoir au remplacement de Monsieur REBEL qui part à la retraite en octobre 2015.

Il propose de saisir le CDG et de proposer la vacance d'emploi.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire, délibère, et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de créer un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à Temps Complet à compter du 1er juillet 2015
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tout document utile à la réalisation de cette opération

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h30.

**La Secrétaire de séance**

**Martine MUSQUI**